

COOPERATION AVEC L'UNESCO

INTRODUCTION

Créé sous l'égide de l'UNESCO, le Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale reste un agent d'exécution du programme voté par la Conférence Générale. C'est pourquoi le Secrétariat de l'UNESCO doit lui réserver une place spéciale aussi bien dans son programme que dans son budget.

1. SITUATION ACTUELLE

Les relations avec l'UNESCO peuvent se résumer ainsi :

- i) le Centre reçoit de l'équipement et des crédits pour la recherche,
- ii) le Centre accueille des réunions convoquées par l'UNESCO,
- iii) le Directeur, membre du Comité Scientifique International pour l'Histoire Générale de l'Afrique, assume conjointement avec le Professeur J.A. Ajayi, la responsabilité de la traduction en haoussa de la version abrégée,
- iv) le Centre consulte le CERDOTOLA (Yaoundé) sur l'utilisation de la subvention du Fonds International pour la Promotion de la Culture.

2. PROPOSITIONS

En attendant les résultats de la mission du consultant, l'UNESCO pourrait concentrer son assistance dans trois domaines :

- i) équipement d'impression et d'enregistrement,
- ii) contribution financière à la recherche (tradition orale, langues et cultures),

- iii) prise en charge de l'élaboration et de l'édition de publications présentant un très grand intérêt scientifique ou culturel, ainsi que d'ouvrages pédagogiques en langues africaines.

Certaines réunions à caractère scientifique ou éducatif pourraient se tenir à Niamey. En fait donc, l'UNESCO devrait, dans le cadre de la décentralisation, confier au Centre, de manière plus explicite et systématique, la réalisation d'une partie de son programme. Ainsi, nous ne concevons pas l'évaluation du Plan décennal sans la participation du Centre.

3. SOUHAITS

Il est indispensable que le montant total de l'aide allouée au Centre atteigne un plafond de \$ 60.000 par an, répartie approximativement ainsi :

- équipement : 10.000 (payables aux fournisseurs)
- recherche : 30.000 (à verser directement au Centre)
- publication: 20.000 (payables directement aux éditeurs).

Il faut aussi assurer une plus grande coordination entre les divers Centres régionaux (CELHTO, CERDOTOLA, EACROTANAL), après avoir mis en place le quatrième Centre.

Grâce à ces deux mesures, le Centre deviendra, avec les autres Centres régionaux, un des pivots de la coopération entre l'UNESCO et l'OUA en matière de culture et de langues africaines : organisme véritablement mixte alors, il connaîtrait un épanouissement et un impact réels du fait de sa participation plus effective à la réalisation de la nouvelle stratégie de développement définie par le Plan de Lagos.

Niamey, 8 Juin 1981

Diouldé LAYA Directeur.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Specialized Technical and representational Agencies

Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orales (CELHTO)

1981

Cooperation entre le CELHTO et l'UNESCO

CELHTO

CELHTO

<http://archives.au.int/handle/123456789/1690>

Downloaded from African Union Common Repository